

RIEN POUR 2021, PAS GRAND-CHOSE POUR 2022 LE COMPTE N'Y EST PAS !!

La négociation salariale de ce jour se tenait dans un contexte conflictuel important. Les mobilisations locales et régionales étaient nombreuses sur l'ensemble du territoire, des milliers de cheminot-e-s se sont mis en grève ce 17 novembre. Le rassemblement unitaire SUD-Rail – UNSA – CFDT pour réclamer des hausses de salaires a été au niveau de la colère sur le terrain. En effet, ce sont plus de 1 000 cheminotes et cheminots qui ont convergé sous les fenêtres de Farandou. Mais la direction est restée sourde à cette colère !

Une 8^{ème} année blanche et une prime « pouvoir d'achat » ... pour solde de tout compte en 2021 !?

Nos dirigeant-e-s ont sans doute considéré que la question des salaires pour 2021 était close et que nous étions là pour discuter de mesures qui ne s'appliqueraient qu'en 2022 voire en 2023 ou 2024, ils se trompent sur toute la ligne. **Les cheminot-e-s, statutaires ou contractuel-le-s qui se sont engagé-e-s dans les actions et la grève du 17 novembre l'ont fait pour obtenir des mesures salariales immédiates, pas des promesses !**

Lors de cette table ronde, la fédération SUD-Rail a exigé de réelles augmentations immédiates de salaires pour rattraper le pouvoir d'achat des cheminotes et cheminots mis à mal par l'envolée des prix et des années de gel des salaires. Cette situation fait qu'aujourd'hui de plus en plus de travailleur-euse-s n'arrivent pas à boucler les fins de mois dans notre entreprise. **La seule réponse de la direction pour 2021 est une prime pouvoir d'achat soumise à plafond de rémunération sur la paie de décembre... Rien sur les salaires, 2021 serait donc la 8^{ème} année blanche alors même que le SMIC aura été revalorisé de 2,2% le 1er octobre 2021 après 0,99% en janvier 2021, 1,2 % au 1er janvier 2020 et 1,5% en janvier 2019.**

Pour 2022, des mesures spécifiques qui ne rattraperont rien !



N'ayant rien à proposer pour 2021, l'entreprise préempte les négociations de l'année prochaine en proposant des mesures qui viendraient se substituer aux négociations 2022 ... **Et là aussi, on est loin du compte.** En 2022, il faudrait se contenter d'une augmentation annuelle de 200 à 220 € de la prime de travail pour tous (soit 16 à 18€ mensuel brut) et les plus basses positions de rémunérations dans l'entreprise (Pr 4 à 11 ou 15) auraient royalement 130€ annuels supplémentaires (soit 11€ mensuels brut) et une transposition pour les contractuel-le-s

Après 8 années blanches, les cheminot-e-s devraient se contenter en 2022 d'une revalorisation salariale allant de 16€ à 29€ mensuels maximum ! Rien de plus sur les salaires, ça ressemble à de la provocation !!

Déblocage des grilles, promesse sur les niveaux, échelons d'ancienneté ... ce n'est pas un cadeau, c'est notre dû !

Avec une grille des salaires sclérosée depuis longtemps, le blocage sur les déroulements de carrière et le recul de l'âge de départ à la retraite, il devenait urgent de prendre des mesures pour débloquer les grilles, fluidifier les parcours et reconnaître l'ancienneté... Nous pourrions dire que c'est chose faite avec les mesures annoncées (voir tableau au verso) mais les délais de mise en œuvre font que, pour beaucoup, il ne faudra pas compter là-dessus pour voir sa rémunération augmenter avant plusieurs années !!

Et tout cela est soumis à la signature des organisations syndicales qui, pour gagner quelques mesures légitimes, devraient donc valider une 8^{ème} année blanche pour 2021 et plus aucune négociation salariale pour 2022 !

**Vous trouverez ci-dessous les mesures annoncées, avec ou sans accord des organisations syndicales !
Conformément à la démocratie qui guide notre organisation, les adhérent-e-s de SUD-Rail seront
interrogé-e-s et nous déciderons avec les cheminots des suites à donner à ces annonces !**

MESURES SALARIALES EN L'ABSENCE DE SIGNATURES				
	Montant	Périmètre	Bénéficiaires	Date effet
Prime pouvoir d'achat	500 € - 250 €	1,5 SMIC - 2,5 SMIC 29 k€ - 48 k€	122 000	décembre 2021
Indemnité inflation	100 € net	< 2.000 € net / mois	50 000	janvier 2022
Mesure générale prime de travail	200 €	Tous les salariés	150 000	mars 2022
Revalorisation bas salaires	130 €	PR4 à PR11	30 000	mars 2022
Contingent niveaux	10% du contingent final			Notations 2022/2023
Enveloppes AI contractuels	1,1% Non cadres - 1,8% cadres		18 000	janvier 2022
Création PR36 - Qualification H - niveau 3				Notations 2022/2023
Création PR20 - Qualification D - niveau 2				Notations 2023/2024
Création PR16 - Qualification C - niveau 2				Notations 2023/2024
Ouverture des travaux création PR14 TA2 et PR21 TB3			En 2023 pour mise en œuvre Notations 2024/2025	
Délai de séjour maxi sur PR des qualifications B et TA1				Notations 2022/2023
Réduction délai de passage en niveau	12 ans			Notations 2022/2023

MESURES SALARIALES AVEC SIGNATURES				
	Montant	Périmètre	Bénéficiaires	Date effet
Prime pouvoir d'achat	600 € - 300 €	1,5 SMIC - 3 SMIC 29 k€ - 57 k€	135 000	décembre 2021
Indemnité inflation	100 € net	100 € net	50 000	janvier 2022
Mesure générale prime de travail	220 €	Tous les salariés	150 000	janvier 2022
Revalorisation bas salaires	130 €	PR4 à PR15	61 000	janvier 2022
Contingent niveaux	15% du contingent final			Notations 2022/2023
Enveloppes AI contractuels	1,1% Non cadres - 1,8% cadres		18 000	janvier 2022
Création PR36 - Qualification H - niveau 3				Notations 2022/2023
Création PR20 - Qualification D - niveau 2				Notations 2023/2024
Création PR16 - Qualification C - niveau 2				Notations 2023/2024
Ouverture des travaux création PR14 TA2 et PR21 TB3			En 2022 pour mise en œuvre Notations 2023/2024	
Délai de séjour maxi sur PR des qualifications B et TA1				2022/2023
Réduction délai de passage en niveau 2	12 ans			2022/2023
Création Echelon 11 dans les 3 ans				Modalités en NAO 2024

**Quoiqu'il en soit, la direction SNCF ne s'en tirera pas à si bon compte !
De l'argent, il y en a, nous ne nous contenterons pas de ça !**

Les propositions sont loin d'être à la hauteur des revendications exprimées sur le terrain. C'est ce que nous irons porter lors de la rencontre prévue entre les fédérations syndicales. Il faut continuer à mettre la pression, par tous les moyens ! De l'argent, il y en a !! Il suffit de voir les primes sorties du chapeau ces derniers mois quand les mobilisations ont été là, une preuve de plus que la lutte paie !

**Le climat social n'a jamais été aussi dégradé et la question des salaires cristallise cette colère.
Plus de 1000 cheminot-e-s réuni-e-s devant le siège et les très nombreux grévistes aujourd'hui l'ont
signifié à la direction. Elle sait ce qu'il lui reste à faire si elle veut éviter un conflit social d'ampleur.**

FÉDÉRATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS
 TEL : 01 42 43 35 75 @ : sud.rail.federation@gmail.com FACEBOOK : @sudrailofficiel
 FAX : 01 42 43 36 67 INTERNET : www.sudrail.fr TWITTER : @Fede_SUD_Rail

Union
syndicale
Solidaires